

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°19/2024	<u>Objet</u> : Animations de l'après-midi festif du 20/10/2024
<u>Date de la convocation</u> : 24/06/2024 <u>Date de la séance</u> : 01/07/2024 à 18 heures <u>Présidence de séance</u> : Pierre CHARITE, Vice-Président <u>Secrétaire de séance</u> : Myriam LAYAFI Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Membres représentés : 3 Membres excusés : 0 Membres absents : 1 Votants : 10	<u>Membres présents</u> : MM. Pierre CHARITE, Martine CHENUS-MARTHEY, Jean-Pierre CUGNEZ, Nadia LAKHDER, Zahia LAZAAL, François LEBEAU, Biljana MARKOVIQ, <u>Membres absents représentés</u> : M. Roger DEGERT donne pouvoir à M. Pierre CHARITE M. Jean-Paul MUNNIER donne pouvoir à M. Jean-Pierre CUGNEZ M. Georges WAECKEL donne pouvoir à M. François LEBEAU <u>Membres absents excusés</u> : Néant <u>Membres absents non excusés</u> : M. Ismaël BOUDJEKADA
<u>VOTE</u> : MAJORITE <u>POUR</u> : 10 <u>CONTRE</u> : 0 <u>ABSTENTION</u> : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 05/07/2024 et de sa publication le 05/07/2024	

Monsieur le Vice-Président expose que le Centre Communal d'Action Sociale offre chaque année l'après-midi festif aux anciens âgés de 65 ans et plus, qui se tiendra le 20 octobre 2024.

Il fait part des candidatures pour l'animation de :

- Monsieur PERNÉE Sébastien « Evidence Animation », 8 route de la Corbière – Le Bois de la Grange 70310 LA PROISELIERE-ET-LANGLE, pour un coût de 550,00 €.
- L'association TENTATION DANSE, 8 Impasse de la Colline 25700 VALENTIGNEY présidée par Mme Sorya LIM GONZALES, pour un coût de 200,00 €.

Concernant le goûter, il présente la candidature de :

- Les délices d'Helena, 30 rue d'Égouttes 25400 EXINCOURT, pour un coût de 2 136 euros.

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°19/2024	<u>Objet</u> : Animations de l'après-midi festif du 20/10/2024
<u>Date de la convocation</u> : 24/06/2024 <u>Date de la séance</u> : 01/07/2024 à 18 heures <u>Présidence de séance</u> : Pierre CHARITE, Vice-Président <u>Secrétaire de séance</u> : Myriam LAYAFI Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Membres représentés : 3 Membres excusés : 0 Membres absents : 1 Votants : 10	<u>Membres présents</u> : MM. Pierre CHARITE, Martine CHENUS-MARTHEY, Jean-Pierre CUGNEZ, Nadia LAKHDER, Zahia LAZAAL, François LEBEAU, Biljana MARKOVIQ, <u>Membres absents représentés</u> : M. Roger DEGERT donne pouvoir à M. Pierre CHARITE M. Jean-Paul MUNNIER donne pouvoir à M. Jean-Pierre CUGNEZ M. Georges WAECKEL donne pouvoir à M. François LEBEAU <u>Membres absents excusés</u> : Néant <u>Membres absents non excusés</u> : M. Ismaël BOUDJEKADA
<u>VOTE</u> : MAJORITE <u>POUR</u> : 10 <u>CONTRE</u> : 0 <u>ABSTENTION</u> : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 05/07/2024 et de sa publication le 05/07/2024	

Monsieur le Vice-Président expose que le Centre Communal d'Action Sociale offre chaque année l'après-midi festif aux anciens âgés de 65 ans et plus, qui se tiendra le 20 octobre 2024.

Il fait part des candidatures pour l'animation de :

- Monsieur PERNÉE Sébastien « Evidence Animation », 8 route de la Corbière – Le Bois de la Grange 70310 LA PROISELIERE-ET-LANGLE, pour un coût de 550,00 €.
- L'association TENTATION DANSE, 8 Impasse de la Colline 25700 VALENTIGNEY présidée par Mme Sorya LIM GONZALES, pour un coût de 200,00 €.

Concernant le goûter, il présente la candidature de :

- Les délices d'Helena, 30 rue d'Égouttes 25400 EXINCOURT, pour un coût de 2 136 euros.

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :